

LE RAPPORT À L'ÉCRIT ET L'AUTORITÉ EN SITUATION MIGRATOIRE

Abdelhafid Hammouche¹

J'aimerais, pour mieux situer mon propos, tenter de faire "tenir" d'une part la thématique du colloque qui nous réunit et d'autre part les esquisses de recherches communes évoquées avec César Barreira et Domingos Abreu.

Avec ces deux collègues, il s'agit de nourrir une approche socio-anthropologique et comparative sur des thèmes liés à l'autorité avec des terrains dans nos deux villes, à Lyon et Fortaleza. Cette collaboration vise d'abord à problématiser des situations de "contacts" ou même les relations en prenant en considération les différents tenants – en l'occurrence les "jeunes" et les "adultes" mais aussi la définition du statut de l'adulte et de celle de l'autorité qui lui semble attribuée. C'est donc un élargissement pour prendre en compte les partenaires de la situation de relation et l'arrière fond, si l'on peut parler de la sorte, que constitue la définition de l'autorité attachée à la position d'adulte. Il ne s'agit surtout pas de réduire l'autorité à une capacité à imposer un point de vue ou à obliger mais au contraire de la saisir sous l'angle d'une "assise". Cette assise s'entend dans cette perspective non pas comme préalable à un pouvoir mais comme l'ensemble de facteurs participant de l'assurance de soi et permettant de tenir une position face à des plus jeunes.

Je vais donc tenter d'inscrire ma réflexion dans le cadre d'échanges qui se concluent aujourd'hui par ce colloque et de nourrir un questionnement qui, sans rompre avec l'imaginaire et l'espace des créations artistiques, inclut d'une manière ou d'une autre les rapports d'autorité, voire de violence symbolique, dans des relations intergénérationnelles. Mon propos ici porte sur le rapport à "l'écrit" en tant qu'il soutient, éprouve, conditionne l'imaginaire. Plus précisément je souhaite interroger devant vous le "passage" d'un rapport à l'écrit à un autre. Ce rapport à l'écrit m'intéresse par la "place" qu'il prend et par les modalités de son expression. Car ce rapport et donc ces modalités, selon l'hypothèse que je soutiens ici, peuvent remettre en question les fondements de la relation d'autorité. Rien n'est moins large

1. Maître de conférences, hdr, Université Lumière Lyon 2, chercheur au CRESAL-CNRS.

que de parler de rapport à l'écrit, car cela inclut tout le monde. Plus précisément c'est le rapport que des analphabètes entretiennent avec l'écrit que je vais interroger, notamment lorsque ce rapport est conditionné par la scolarisation de leurs enfants. Mais il sera moins question de l'école que du rapport à l'école. Chacun sait que cette question ne se cantonne pas à l'instruction et qu'à bien des égards l'espace scolaire se prête à de multiples usages. Des enfants viennent dans l'enceinte scolaire parfois seulement pour trouver à manger; d'autres trouvent là un moyen de se maintenir à distance des contraintes de la famille ou ceux de la rue. Cela peut aussi se transformer en obligation qui permet d'agir pour soustraire les enfants à leurs conditions – comme tente de le faire le PETI (Programme d'éradication du travail infantile), ce programme social brésilien qui se termine et où l'aide n'est octroyée qu'à la condition d'une présence régulière à l'école et de participation aux activités socio-éducatives².

Les situations migratoires dont il va être question m'intéressent par l'épreuve qu'elles constituent pour ceux qui la vivent³. Je répartirai ces situations en deux types: les premières voient les adultes assurés d'une position d'autorité et poursuivant à distance leur monde, celui qu'ils ont connu durant leur enfance avec notamment ses rapports de générations marqués par une hiérarchie des âges et une autorité en découlant; les secondes se caractérisent par des rapports intergénérationnels tendus avec des adultes déstabilisés. Il y a pour le dire schématiquement deux socles d'appui: le premier est constitué de l'affiliation communautaire et se présente sous l'angle d'un commun singularisé que l'adulte incarne et où l'appartenance au groupe est déterminante, le second se construit par la perspective du détachement et s'illustre par un processus d'affirmation de soi dont l'enfant est la polarité "structurante".

2. Voir *Le monde* du 3,4/10/2004.

3. Les éléments ici présentés sont tirés de plusieurs recherches menées ces dernières années sur les agglomérations lyonnaises et stéphanoises, depuis le début les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, et portant sur "les rapports de génération et l'appropriation des espaces", sur "les dispositifs" et plus largement sur les dynamiques sociales et la politique de la ville dans les dites banlieues et complétés par des entretiens réalisés en 2004 pour la présente communication. Cf. nos contributions: "Face à face et construction de l'autorité d'intervention dans les rapports intergénérationnels", in *Faire face et s'en sortir*, Châtel V., Soulet M.-H (eds.), Editions Universitaires de Fribourg (Suisse), vol. 1, 2002, p.p. 207-212; "Visibilité sociale et appropriation des espaces", in *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Toussaint J.Y. et Zimmermann M. (eds.), Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001, p.p. 115-124; "La ville et les rapports de générations", *Regards sociologiques*, 1998, n° 15, p.p. 105-114; "Famille relationnelle, autorité paternelle et puissance publique", *Lien Social et Politiques – RIAC*, printemps 1997, n° 37, p.p.121-132.

Le passage en question induit un brouillage des positions dans la relation d'autorité : avec le premier socle, l'écart à la norme implique l'adulte garant dans sa personne en tant qu'intermédiaire du lignage alors qu'avec le second socle, l'écart pour les enfants d'immigrés équivaut à un tâtonnement de la personne en train d'advenir.

Il va être question ici de migrations dans la société française, et à certains égards, de ce que l'on pourrait appeler la recomposition constante sinon de la culture française du moins de l'espace public français. Car nous allons parler de phénomènes certes relatifs aux migrants mais s'inscrivant dans un contexte post colonial. Les rapports que je traiterai ne peuvent se comprendre si on ne souligne pas la tension permanente qui marque la présence de ces "étranges" étrangers que sont les migrants venus des ex-colonies et particulièrement ceux du Maghreb. Dans un premier temps, je serai plus attentif à ce qui se passe au sein des familles par rapport à l'écrit pour saisir la construction d'une altérité interne avant, dans un deuxième temps, d'analyser la reconsidération de l'oral dans le cadre de l'action publique, notamment avec ce que l'on nomme la politique de la ville. Je terminerai par une réflexion sur l'autorité.

1. Du passage

Ce n'est pas le "passage" de l'oral à l'écrit – qui a suscité bon nombre de réflexions de J. Goody à R. Chartier et bien d'autres – dont il sera question ici. Ce qui m'intéresse, c'est d'essayer de comprendre pourquoi et comment des adultes illettrés à un moment donné se trouvent assurés face à des enfants scolarisés et pourquoi et comment ces mêmes adultes perdent apparemment leur assise et se voient éprouvés par la relation avec leurs enfants?

En situation migratoire, le seul mouvement et le contact avec d'autres populations et surtout avec d'autres modalités d'expression n'effacent pas les socialisations et n'induisent pas un mouvement uniforme de réajustement. Dans ce qui est perçu comme une nouvelle conjoncture, les uns et les autres ne mobilisent pas les mêmes ressources. On sait depuis Weber⁴ ce que les processus de fraternisation et/ou de communalisation génèrent de tâtonnements dans les langages pratiques et symboliques. La désagrégation du "commun", devenant en pareille conjoncture de plus en plus "antérieur", va de pair avec l'instauration de nouvelles références. Les postures, les rôles et les statuts comme plus largement les références culturelles s'en ressentent. Lorsque le langage vernaculaire et symbolique n'est pas ou est peu ou moins partagé, on le

4. WEBER M. *La ville*. Trad. Fritsch Ph., Paris: Aubier Montaigne, 1982.

sait trop bien, toutes les positions s'en trouvent ébranlées. Les modes d'expressions – les logiques orales comme les raisons graphiques – ne sont pas également appropriées. Ici c'est moins le mouvement collatéral comme dans la fraternisation entre pairs d'âges et de statut – le rapprochement entre adultes – qui m'importe mais le processus de filiation entre proches.

Mais relativement à la population et à la situation migratoire qui m'intéressent, il est sans doute utile de rappeler le processus de "déculturation", dans la société d'origine et avant même la migration, à l'œuvre dans le cadre colonial tel qu'analysé par Abdelmalek Sayad et Pierre Bourdieu notamment sous l'angle de la monétarisation. Ce rappel ne revient pas à mettre en parallèle la logique de mesure qui découle de cette monétarisation coloniale et les effets de la scolarisation qu'on va tenter d'analyser. Simplement cela permet d'indiquer une mise à l'épreuve de la cohésion du groupe que le rapport à l'école éprouve également. Dans les deux cas – logique monétaire et logique scolaire – le processus d'individuation s'en trouve conforté

Le "passage" en question est donc contemporain: depuis les années 60 à aujourd'hui, il a trait à la migration et se joue sur un autre registre. Mais en premier lieu je souhaite souligner l'intérêt porté au passage en question. Il ne s'agit pas ici de questionner l'apprentissage d'une écriture par des adultes mais d'essayer de comprendre leur position, leur attitude lorsque l'écrit qui conditionne largement leur rapport à l'environnement social pénètre l'univers domestique, non sous la forme de documents ou de tout autre support, mais lorsque l'un des leurs – et le pronom possessif est là d'importance – s'engage ou est engagé dans un processus d'apprentissage ou de maîtrise d'une langue écrite dont le statut est ambivalent (ni complètement "maternelle" ni tout à fait "étrangère"). C'est alors une sorte de processus d'altération, plus ou moins contenu, qui se joue entre "proches", les maintenant dans une proximité affective et culturelle ou, au contraire, instaurant et nourrissant une "distance" sur ces deux registres. Les effets de cette introduction de l'écrit dans l'univers domestique contribuent à façonner une autre économie relationnelle familiale à partir de laquelle se définit l'altérité, le "proche et le lointain" pour reprendre le titre de Roger Bastide. Sauf que dans l'espace familial, on a affaire à une recomposition culturelle interne (comme on parle d'interculturalité domestique). Il y a un brouillage de l'étrangeté qui peut compliquer les relations parents-enfants et plus largement adultes-enfants.

Quelques scènes rapportées par des immigrés et/ou leurs enfants soulignent bien le "passage", parfois pour le même couple parent-enfant, plus souvent d'un enfant aîné à un cadet. Trois séquences serviront d'exemple. La première est relative à la conduite automobile par un illettré

assisté d'un de ses enfants où l'on voit une forme de compétence mise au service de la famille (sa mère passagère, son père conducteur.) Les enfants suivants dans la fratrie n'adoptent pas toujours cette même attitude et refusent de se faire rabrouer par le père lorsqu'ils tardent à donner les indications nécessaires à la conduite. Le premier à cet égard, attestant d'une proximité culturelle, anticipait les attentes du père évitant à ce dernier de formuler ses demandes d'aide (car il les aurait perçues comme un "abaissement"). Les plus jeunes de la fratrie manifestent de fait sinon une distance culturelle du moins une incompréhension. La seconde séquence a trait à une démarche administrative auprès des services fiscaux où le narrateur dit sa soumission à l'autorité paternelle et son malaise à exécuter la tâche qui lui est assignée: rédiger textuellement une réclamation sans s'écarter des propos du père malgré les remarques qu'il est amené à faire sur le changement de sens lors de la traduction. La traduction littérale résonne étrangement pour le fils qui souhaite atténuer ce qui lui paraît sommaire et même inadéquat dans l'argumentaire que met en avant le père. Celui-ci, malgré les réticences exprimées par le fils, maintient son exigence d'une traduction mot à mot qu'il obtient. La troisième situation est rapportée par un "régisseur" d'office HLM où il demande à un locataire immigré refusant de payer les charges et contestant le bien fondé de la somme qui lui est réclamée de venir avec un de ses enfants pour faciliter la discussion. Le locataire en question refuse l'offre, ajoutant que l'enfant en question ne l'aiderait pas. "Il est des vôtres" dit-il au régisseur, lui signifiant ainsi que la présence de son fils ne serait pas un appui pour lui-même, mais lui compliquerait sans doute la tâche dès lors que son "proche" partagerait la même logique que le régisseur.

Ces situations sont prises à différentes périodes: la première au début des années 70, la seconde dans les années 80, la troisième au début des années 2000, et dans des contextes urbains également différents: dans un "quartier-usine", dans un lotissement et enfin dans une ZUP. Mais on pourrait aussi ajouter à ces situations d'autres illustrations introduisant d'autres paramètres, comme l'analyse de deux histoires familiales où les parents se sont mariés dans les années 60 et ont eu des enfants (8 et 10), dont l'adolescence s'est exprimée entre le milieu des années 70 pour les premiers enfants et aujourd'hui pour les derniers enfants. La constitution de ces deux couples parentaux, l'attente différente par rapport au conjoint et donc la considération pratique et affective du couple en tant que tel, conditionnent la conception de l'autorité parentale. L'adhésion à une

5. Salarié de l'office ayant en charge un "quartier" et recruté au titre de ses compétences relationnelles pour assurer une relation de "proximité" avec les locataires.

conception de la famille considérée en tant qu'espace de dialogue, pour le dire schématiquement, et à un couple affectif dont le fondement est relationnel (avec l'attente de l'échange, du dialogue, de l'écoute etc.) engendre deux types de gestion de l'autorité. On ne s'attarde guère sur cet aspect ni sur ce qui a trait aux phénomènes souvent évoqués ces derniers temps sous l'angle religieux et qui ont aussi, on l'imagine bien, des retombées.

Deux configurations: l'annexe communautaire et l'interculturalité domestique

Pour ce qui est des processus d'acculturation au sens de Bastide, on peut découper la période qui nous intéresse en deux temps: le premier est celui qui va des années 60 jusqu'au milieu des années 70, le second de la fin des années 70 à aujourd'hui. Il y a ainsi schématiquement deux configurations et au sein de chacune des écarts plus ou moins manifestes dans ce rapport entre écrit et autorité.

L'annexe communautaire

La première configuration est celle, on l'a dit, où les migrants par le voisinage et les rapports de solidarité transposent leur monde. En effet, lorsque le contexte d'immigration impose et permet des formes de regroupements où la marque du lignage ou du village est prégnante dans l'organisation sociale, les "proches" en situation migratoire constituent une annexe de la communauté d'origine^{6[5]}. Dans ce cadre, l'écrit se voit investi de différentes manières et engendre plusieurs systèmes de références: il y a l'écrit lointain et haut, celui du sacré médiatisé par des pairs consacrés (imams, lettrés) indiscuté et structurant; il y a l'écrit pratique (administratif, formel) qui, à bien des égards, reste extérieur à la famille; il y a l'écrit d'intérieur (domestique) celui que les enfants ramènent de l'école. L'écrit est considéré sous le prisme du "sérieux", du devoir. Il est saisi par les documents de toutes sortes faisant partie du courrier, mais aussi par les ouvrages scolaires, des revues, parfois des journaux. Les illustrés – supposés être distrayants – sont dotés d'un statut ambivalent. L'écrit de référence est religieux. Des versets du Coran sont (ou plutôt ont été) appris par l'écoute sans lecture et celui qui lit dans le texte bénéficie d'une aura de lettré et d'un statut de savant. Les écrits administratifs suscitent souvent de l'inquiétude et la mobilisation des enfants pour la traduction mais aussi pour la gestion éventuelle des démarches et le classement des documents. A l'instar de ce rapport pratique, les autres registres de la vie sociale (les rapports à l'entreprise où travaille le père, l'école pour les enfants, le jardin...) sont investis

6. Cf. notre ouvrage: *Mariages et immigration*. Lyon: PUL, 1994.

sous cet angle. Les enfants sont au service de la famille et prolongent ainsi en partie le positionnement de leurs parents à l'égard de la famille étendue. L'école, et les devoirs rapportés dans l'enceinte familiale, l'intérêt porté à l'instruction sont empreints d'un rapport principalement fonctionnel: c'est une obligation soutenue par la perception diffuse dans les milieux populaires où la valorisation formelle et discursive de la scolarité s'accompagne d'une posture pratique détachée à l'égard des enjeux scolaires. Le rapport à l'école alors ne perturbe pas ou perturbe peu la perspective de prendre place par la suite dans l'entreprise industrielle la plus proche et/ou dans le pays d'origine des parents. Dans quelques familles l'idée d'une promotion par ce biais se fait jour lorsque du pays viennent des informations portant sur les nouveaux statuts de parents occupés par exemple dans l'administration ou dans l'enseignement. Certains incitent leurs enfants à réussir leur scolarité pour devenir "comptable", titre de prestige dans la bouche de ceux qui l'utilisent. Ce terme de "comptable" recouvre en fait tout ce qui relève de l'administratif (secrétariat ou tout autre emploi) et indique toute la valorisation de la "plume" et du "stylo" par opposition au monde agricole ou industriel. D'ailleurs il n'est pas rare de voir des pères illettrés faire preuve d'élégance en se parant de quelques stylos ostensiblement mis dans la poche extérieure de la veste.

L'interculturalité domestique

La seconde configuration est celle d'un renversement pour bon nombre de familles. La gestion administrative pose moins de problèmes et le rapport à l'école se diversifie plus nettement mais fait l'objet globalement d'un investissement plus marqué. Le "savoir" de référence n'est plus le texte religieux mais ceux qui attestent de la connaissance scolaire. Les aspirations et les promotions sociales se multiplient. L'école apparaît, comme dans les autres familles populaires, comme un lieu stratégique pour réussir. Surtout il y a une opposition au sein des familles sur les valeurs relatives à la définition des conduites. Dans l'enceinte familiale, le plus souvent, les rapports entre enfants et parents sont en effet empreints de tension. Ce n'est pas le cas partout et cette tension ne se révèle pas pour tous les enfants. L'environnement là encore conditionne les rapports intra familiaux. Le groupe tel qu'il apparaissait dans la première configuration structure moins les relations. Les adultes, sans être détachés des leurs d'ici et de là bas, se confortent moins dans leurs postures culturelles dès lors que les visées relatives au retour et que la définition de la "réussite" se diversifient.

Pour le rapport à l'écrit, et plus largement au type de savoir rationnel tel qu'il est diffusé depuis l'école, le malaise est moins souvent perceptible

chez les enfants et il est bien plus fréquent d'entendre leurs parents se plaindre de la désinvolture voire de l'irrespect qu'ils ressentent. Les échanges deviennent plus conflictuels, et à l'instar de bien des familles françaises, les parents se voient renvoyés à des temps révolus. C'est ainsi que la référence à leur passé et aux conduites afférentes est écartée. Il y a même, pour illustrer le renversement par rapport à la première configuration, des familles où le(s) parent(s) est (sont) "assisté(s)". Il(s) se voi(en)t quasiment rappelé(s) à l'ordre lorsqu'il(s) commet(tent) aux yeux de leur(s) enfant(s) des écarts dans le mode de raisonnement. Evoquer les "*djins*", les croyances d'antan ou interpréter des phénomènes (comme la maladie par exemple) autrement que par un regard qualifié implicitement de "scientifique" est entendu comme un manquement à une attitude responsable donc rationnelle. L'assistance va, dans les échanges impliquant l'observateur, aussi consister à euphémiser ces écarts pour les rendre "acceptables" aux auditeurs. Le "renversement" revient alors à infantiliser le locuteur et rend pour le moins difficile une position symbolique "haute".

Ce processus ne se cantonne pas, on le sait, à l'espace domestique et "déborde", si l'on peut reprendre l'expression, dans l'espace public avec une sorte de focalisation sur les "pères" et leur autorité. Le support convoqué sinon pour la "restaurer" du moins pour leur fournir un appui n'est pas l'écrit mais l'oral ou plus exactement une reconsidération de leur parole publique.

2. La mise en question publique de l'autorité des pères

En effet, lorsque la sécurité devient un enjeu déterminant, prévenir la délinquance passe, pour les intervenants dans les "quartiers", par une nécessaire action en direction des familles. La famille est présentée, après avoir été valorisée à la fin des années 70 au titre du "développement social" en tant que ressource pour agir sur la vie sociale, comme l'instance où se fomentent les déviances des enfants et leur irrespect des adultes. L'éducation donnée et l'absence d'autorité ou, au contraire, l'autoritarisme, plus globalement la relation parents-enfants, sont invoqués comme autant de facteurs qui conditionnent négativement la vie sociale du quartier. Dans les cas extrêmes, il est fait référence aux familles "lourdes", et aux relations de complicité qui se tissent autour de divers délits.

C'est dans ce contexte que l'appel aux pères, au travers de diverses actions comme les "groupes de paroles" à partir du milieu des années 90, prend sens: "l'enjeu actuel est que les pères retrouvent leur place" dit ainsi un responsable associatif. Divers groupes sont nés dans le même esprit: à Bourgoin-Jallieu, par exemple, à l'initiative de la Mutualité de l'Isère et du

Service d'hygiène et de santé de la ville et dans le but de prévenir la toxicomanie, ou à Nantes, où le groupe s'est constitué en association culturelle avec l'aide d'éducateurs de rue qui escomptent des retombées de leurs relations avec les pères auprès des adolescents. Ils estiment en effet que les relations souvent agressives entre jeunes et adultes, la crise de l'emploi et une vie sociale "dégradée" forgent un cadre qui perturbe considérablement l'exercice social de la paternité, déjà mis à mal par l'émigration; mais d'autres motifs peuvent être avancés, comme ce père interrogé qui donne ainsi la raison d'être de ces groupes: "Quand nous étions petits, nous n'avions pas la parole. Ici, on a donné la parole à nos enfants et nous, nous ne l'avons plus"⁷. La problématisation et la publicisation de la place des pères feraient suite, d'une certaine manière, aux problématisations concernant les femmes et les enfants⁸. Cette focalisation sur le père parachèverait paradoxalement un processus de recomposition des rôles et tendrait – la prudence évidemment s'impose – à consacrer une "banalisation" du rôle paternel. Il n'est plus celui qui agit seul en "interface" entre la sphère privée et la sphère publique, il est celui qui, comme tous les autres membres de la famille, a besoin d'appuis. Le père peut être défaillant et la question de sa place devient publique après qu'elle fut gérée durant un premier temps par l'implicite. Cette publicisation autorise, voire engendre, un élargissement de l'action publique dans le domaine de la famille.

Les pères dans la ville postindustrielle

L'émergence même de telles actions comme celles qui portent sur la "mémoire", ainsi que la publicisation qui en est faite, amène à se poser un ensemble de questions. Elles peuvent permettre d'esquisser une réflexion qui, en fin de compte, par la mise en lumière de trois implicites, devrait déborder et la question des pères et celle des territoires sur lesquels s'inscrivent ces "émergences".

Rappelons en premier lieu que les interrogations sur la famille sont récurrentes dans les problématiques de l'action sociale⁹. Celles-ci ont connu ces dernières décennies maintes tentatives de renouvellement en recherchant, par le biais des femmes, mais aussi avec "les grands frères" ou les animateurs issus "du milieu" par exemple, à promouvoir des interventions de "proximité". Or, aujourd'hui, avec une opération comme "Mémoire des pères, identités des jeunes", mise en place dans un des

7. LEPAGE, V. Familles en difficultés cherchent pères. In: *Villes et Quartiers Rhône-Alpes*, 12, février, 1996, p.p. 6-8.

8. Cf. sur l'histoire du "ciblage" des membres de la famille dans le cadre de la politique de la ville notre article: *Famille relationnelle, autorité paternelle et puissance publique*, op. cit.

9. THÉRY, I. *Le démariage*. Paris: Odile Jacob, 1993.

quartiers de Saint-Etienne c'est bien apparemment toujours dans ce même cadre familial que la question continue à être posée¹⁰. Mais, à partir du moment où apparaît la question des rapports intergénérationnels, il ne s'agit plus à proprement parler de rapport de filiation. Pourquoi dire que les rapports en question sont ici des rapports davantage intergénérationnels que des rapports de filiation? Parce que d'une part, comme dans l'opération qu'on vient de prendre comme exemple, l'intitulé n'est pas "les pères et les fils" et, parce que d'autre part, en employant le pluriel, elle pointe davantage la question d'une fonction sociale plutôt que d'une fonction parentale. Ou, plus exactement, si elle n'écarte pas la question du rôle parental, elle oblige à penser celui-ci en termes d'autorité (puisque aussi bien cette autorité ne saurait se définir hors des rapports de génération et du contexte social dans lequel ils s'inscrivent). Autrement dit, les pères qui sont invoqués (convoqués?) ici, c'est-à-dire en tant qu'ils formeraient un groupe, le sont comme des représentants d'une génération antérieure. On le voit donc, si on en appelle aux pères (en tant qu'individus) dans la suite d'une problématique familiale et psychologisante, c'est-à-dire pour faire autorité, cet appel fait en même temps sortir de ce cadre dans la mesure où l'invocation (en tant qu'elle est collective) fait d'eux les représentants d'une génération antérieure à qui il est demandé non plus de rappeler la loi mais sa mémoire.

En second lieu, avec une opération de ce type (et ainsi dénommée) on ne peut pas ne pas questionner la définition de l'action publique, et, pour le dire schématiquement, ses frontières avec le privé. Ne s'agit-il pas avec ce genre d'intervention d'une sorte "d'intrusion" qui heurte la conception française de l'espace public (en appeler aux pères pour qu'ils nous aident "à faire la loi")? Ou encore, ne peut-on pas voir là une forme de restructuration des fondements du politique – quand elle n'en appelle plus seulement à la fraternité, qui fait de nous tous des contemporains égaux, mais à la filiation/génération, c'est-à-dire à une structuration asymétrique avec des prédécesseurs et des successeurs? Ce questionnement un peu abstrait se comprendra sans doute avec une autre résonance quand on rappellera que ce qui est attendu de ce travail de la mémoire (des pères) est de contribuer à une remédiation de l'identité (des jeunes). Là encore c'est le pluriel (des jeunes cette fois) qu'il faut interroger, ce qui ne laissera pas de faire très vite apparaître un autre implicite: si l'identité des jeunes fait défaut au motif que la génération des pères n'a pas été en mesure de faire mémoire, c'est que l'identité des

10. Cf. notre contribution "Les "êtres selon l'industrie" et les "êtres selon la génération": les nouveaux cadres de l'action sociale dans une zone franche à Saint Etienne" (en collaboration avec A. Micoud) In: MICOUD, A. et PERONI M. (coord.) *Ce qui nous relie*. 2000, p.p.:129-144.

jeunes en question est une identité collective, et plus précisément encore, une identité culturelle. L'implicite qui se dévoile alors est que ce n'est pas de la mémoire de n'importe quel père qu'ils s'agit mais d'abord et avant tout de celle des pères étrangers (ces pères à qui il *ne* fut sans doute jamais donné de pouvoir participer à une quelconque fraternité publique, hormis, peut-être, celle cantonnée à la "camaraderie" dans le monde industriel). Les "êtres selon la génération" ne le sont donc pas seulement au motif de leur âge – il s'agit, pour la plupart de retraités, de retirés du monde industriel – ils le sont en tant que témoins d'un autre espace et d'un autre temps.

Reste alors ce troisième implicite que porte avec lui le mot mémoire. Pourquoi est-il attendu que le faire mémoire des générations antérieures soit salvateur quant à l'identité de celles qui suivent? Pourquoi un lien est-il ainsi postulé qui, traversant le temps, pourrait venir porter secours à celles d'aujourd'hui qui, sans lui, sont en peine d'identité? On peut penser que dans notre époque qui s'est auto-définie par le qualificatif de "moderne" – c'est-à-dire en opposition aux sociétés dites "traditionnelles" – le nom de ce lien est très difficile à prononcer puisqu'il est celui de "tradition". Quand il est dit de l'identité d'une génération qu'elle procède de celles qui la précèdent, cela revient à reconnaître qu'il faut qu'une transmission existe (autre façon de dire tradition, du verbe *tradere*, transmettre) des premières vers la seconde.

Or, rien n'est plus étranger aux intervenants sociaux dont l'existence est inhérente à la société moderne et qui, formés à la problématique de l'émancipation libératrice, ne peuvent pas concevoir leur cadre d'action en dehors de cette injonction adressée à l'individu contemporain. Le modèle républicain, on le sait, exige de concevoir l'être social sous la fiction d'un individu "libre de toute attache". Tel était du moins ce qui a dû être imposé pour que, libéré des ordres, des familles et de la religion, il puisse être institué comme acteur autonome de la société bourgeoise et industrielle. Aujourd'hui que les bases matérielles de cette institution vacillent, rien d'étonnant alors que soient reconvoqués les liens ancestraux (et, avec ces tentatives culturelles ou patrimoniales, la crainte de tous les retours aux clans, aux communautés, aux particularismes et à toutes les ségrégations "naturelles"). Voilà pourquoi, peut-être, une action comme celle-ci, en même temps qu'elle est symptomatique – au sens où elle atteste du fait que les cadres de l'intervention sociale sont en train de changer – est en quelque sorte condamnée à ne pas réussir à trouver sa place.

Mais ce lien établi par les acteurs publics entre paternité, parfois avec la fraternité des "grands frères" plus rarement avec la maternité, avec l'autorité se fait comme si celle-ci était une permanence dans sa définition. Or on sait bien que celle-ci ne peut être que contextualisée.

3. Les ressources d'une assise d'autorité

L'autorité se définit moins qu'elle ne s'entend ces dernières décennies en termes de valorisation et/ou de dévalorisation. Il est question d'autoritarisme ou, au contraire, de retrait, d'effacement voire de démission. La définition légitime aujourd'hui consacre d'une certaine manière une relation d'altérité. On peut supposer que l'imaginaire collectif se nourrit de la psychologisation des rapports, de leur subjectivation au sens de Foucault. C'est-à-dire que l'autorité se fonde sur une certaine capacité à motiver, à donner sens explicitement devant l'interlocuteur ou en accompagnant de quelque manière que ce soit son acte par une explicitation. Cette définition est nécessairement conjoncturelle: elle indique autant la mise à l'écart implicite d'une autorité s'exerçant au titre d'une soumission aux normes qu'une reconnaissance du dépassement de celle-ci au profit d'une autorité se fondant par l'intersubjectivité. Concernant les migrants, l'imaginaire semble se structurer par la perspective: celle du "retour", celle du "quartier" ou celle d'un "déplacement" ici (acquisition d'un habitat individuel par exemple). Cette perspective conditionne l'autorité: l'autorité de la rue est celle du quartier, celle de la famille ou de l'école résulte d'une légitimation qu'engendre la prégnance du retour ou du déplacement. Schématiquement le "passage" équivaut à une redéfinition de l'autorité: d'une autorité se structurant et se légitimant par la perspective de la socialisation d'un "membre" (du groupe de référence) on passe à une autorité se fondant sur l'accompagnement dans une perspective de réalisation de soi et donc par l'avènement d'un "auteur" (disant "je" et subjectivant ainsi les rapports). Cet individu "réalisé" n'est pas moins conditionné par son environnement qu'il contribue à déstabiliser.

La définition et l'exercice de l'autorité, dans un espace social à un moment donné, apparaissent donc en tant que produit d'une trajectoire, d'une socialisation autant pour celui qui s'en prévaut que pour celui qui s'y soumet. Il y a, de part et d'autre de l'interaction, un processus d'adhésion à un cadre à partir duquel s'entend cette autorité. On le voit dans des exemples un peu atypiques (ou n'apparaît pas de prime abord le rapport à l'écrit mais au savoir supposé détenu par les hiérarques et ceux qui se plient aux disciplines) comme au sein de l'armée en Algérie – pour s'en tenir à un exemple dans un des pays d'origine des migrants ici évoqués – avec des légitimités découlant de la participation à la guerre et/ou à l'école militaire. Dans ce cas, l'autorité se trouve mise à mal sans même une quelconque rébellion, par la seule distance culturelle se traduisant par une non adhésion au cadre (où les incompréhensions étaient manifestes entre des sous-officiers ou des officiers légitimés par leur

participation à la Guerre d'indépendance et les jeunes appelés le plus souvent d'origine urbaine et qui ont tendance à déconsidérer leurs supérieurs lorsqu'ils ne sont pas lettrés). Les paramètres de la déconsidération – le “décalage” par rapport à l'écrit, mais aussi le rapport au “passé” – se combinent plus ou moins avec l'âge et la hiérarchie qui s'y définit, le statut... Un autre paramètre, dans ce cadre mais c'est aussi vrai en situation migratoire, complique les rapports: l'âge et le rapport au religieux. Le respect exprimé aux plus âgés prévaut parfois sur le grade et les événements religieux introduisent encore d'autres attitudes. Les cérémonies, comme la levée du drapeau, effacent en quelque sorte ces divers ordres (celui de l'âge, celui du prestige) pour laisser apparaître le seul ordre formel. La relation aux enfants d'immigrés, mais aussi à la francophonie plus largement, complique bien sûr ces rapports d'autorité.

L'autorité fondée sur le décalage d'âge, notamment en termes de rapport de générations, suppose pour être légitimée aujourd'hui l'instauration d'une proximité distanciée, au fondement, selon mon hypothèse, de l'assise de l'autorité contemporaine. Cette proximité distanciée résulte de la considération affective en situation, c'est-à-dire de la possibilité d'exprimer et de voir reçue sa subjectivité de différentes manières tout au long du processus de l'instauration, et de la confirmation réciproque de la distinction de position. Le décalage d'habitus dans ces situations est au principe de l'économie relationnelle et apparaît comme un indicateur et une entrée pour saisir les “moments” dans toute leur richesse, notamment dans la gestion de l'asymétrie d'âge et de statut et ainsi de la reconnaissance des uns par les autres. Mais cet intérêt vif pour l'enchaînement des scènes et des phases, pour le présent en train de se dérouler, se conjugue plus largement avec la considération anthropologique de l'autorité selon les âges. Il n'est alors, pour paraphraser Norbert Elias, guère concevable de poser l'individu singulier sans la dimension communautaire comme il n'est alors de culture qu'en actes et avec les tensions qui les accompagnent.

Une conjoncture

Pour éclairer les engagements des uns et des autres dans cet exercice de l'autorité, il semble judicieux de parler de “transition” (une autre façon de parler encore d'un “passage” entre deux temps, deux conceptions...). Cette transition se traduit par une sorte de déconsidération perpétuellement en gestation du fait de la perception même sommaire de l'Histoire et de l'Actualité. La posture des individus – les “jeunes” peut-être mais probablement tous ceux qui ne parviennent pas à se dégager d'horizon d'attente – se ressent de ce que le “présent” est en constant dépassement et peut-être en déphasage. On peut faire l'hypothèse que ceux qui ont à

s'inscrire dans un tel espace et donc un tel ordre social en sont d'autant conditionnés. Intégrer des règles des "adultes" – qui ne se confondent pas avec les règles qui régissent la vie sociale du quartier – c'est prendre le risque de comprendre ce qui est en train de disparaître. Le statut d'adulte équivaut de fait à être "dépassé" et n'apparaît guère attrayant. Pourtant tous les "jeunes" n'adoptent pas les mêmes attitudes et il convient de s'interroger sur les paramètres qui font que certains, dans certains milieux, trouvent des ressources pour se "fondre" sans se confondre ni se décaler, quand d'autres se figent dans un désaccord. Ces derniers accordent respect à ceux qui s'affirment dans une transgression continue, laquelle s'impose comme règle. Le respect de la règle formelle devient alors atypique et marginal et fait l'objet d'une agressivité de la part de ceux à qui cela peut rappeler cette norme (devenue "externe") et l'écart par rapport à celle-ci.

Ce rapport biaisé à la règle conditionne le rapport intergénérationnel quand l'adulte s'adosse aux règles formellement instituées – donc s'étant imposées socialement à lui dès sa socialisation, en tout cas consolidées dans leurs principes par la reprise qu'il en fait et la reconnaissance qu'il leur accorde. L'enjeu de la "reconnaissance" réciproque entre "jeunes" et "adultes" se joue donc d'abord sur cette base d'incompréhensions et de décalages. Elle se traduit dans la gestion des face-à-face, où, plus visiblement dans certaines situations qualifiées de "dégradées", il est question non plus de "tenir" au sens de résister, ni seulement "se tenir" au sens de la contention de soi, mais de "se tenir" réciproquement avec l'autre, sans ignorer le monde (extérieur à la situation) et en considérant l'interaction en train de s'accomplir. Une considération de fait où se conjuguent et la prise en compte de l'implicite classement hiérarchisé des générations et le refus de s'y conformer d'emblée. La structuration de ces rapports découle en partie de cette référence floue, en ce qu'elle n'apparaît ni partagée ni écartée. Se pose alors la question du crédit de chacun pour conditionner la rencontre, un crédit d'autorité pour l'adulte si l'on tient compte de la référence implicite à un statut d'autorité de génération; un crédit de réserve pour le jeune en considérant sa position à l'égard des institutions et dans certains cas de son appropriation de l'espace environnant où se déroule cette rencontre. Les préalables implicites sont supposés en pareil cas inefficients et reflètent alors une sorte de décalage de socialisation et d'habitus. Il y a décalage, lequel parfois se double si l'on peut dire avec une dimension "interculturelle", et une perception de l'autre plus ou moins dévalorisée. Il y a redondance d'altérité alors, lorsque l'un et l'autre ignorent plus ou moins délibérément et/ou déconsidèrent ce qui caractérise l'autre culturellement et en termes de positionnement générationnel.

Les appuis

A certains égards, les individus confrontés aux agissements des jeunes, des enfants, apparaissent doublement démunis. Ils ne bénéficient pas ou bénéficient moins, semble-t-il, d'un enchaînement pratique et symbolique efficient faisant office d'appui. Ils ne sont pas pour autant "réellement" seuls, mais ils se "sentent" seuls – ce qui revient au même – dans leur assise¹¹. La perception puis la gestion des instants problématiques pour eux génèrent non pas un sentiment de déconnexion de l'institution (famille, école...) mais un relatif isolement et surtout un sentiment d'exposition qui accroît la psychologisation du rapport à soi. Ce "manque" de soutien tel qu'on l'entend, revient à instaurer en référence une situation antérieure – la communauté villageoise pour les migrants, l'action publique sectorielle ou l'administration de gestion pour les agents publics. Un "avant" où la position de l'adulte se définissait par l'âge et le statut alors qu'elle est présentée aujourd'hui comme une position déstabilisée et se combine avec la considération plus ou moins dévalorisée de l'exercice de motivation. Motiver semble en effet devenu l'impératif auquel sont soumis ceux qui tentent d'imposer une autorité sur les plus jeunes. Motiver se confond, pour ceux qui supportent le moins l'exercice, avec la justification. Celle-ci se vit alors comme une inversion de fait des rapports.

Ce processus de motivation s'offre comme un indicateur. C'est une mise à l'épreuve pour ceux qui ont été socialisés autant par le "silence" (l'implicite) que par l'imposition explicite des normes. Cela nécessite des compétences inédites dans certains cas et surtout cela oblige à l'affirmation explicite des présupposés propres à un positionnement. Pour l'enseignant, par exemple, il ne suffit pas alors de dire les règles de grammaire ou des dates d'histoire et d'attendre de l'élève une écoute silencieuse prélude d'un effort pour apprendre; il faut dire pourquoi et à quoi sert ce genre d'apprentissage. Motiver alors équivaut à ne pas se contenter du seul discours commun et à trouver en soi les mots qui rendent raison de ces choix ("bien" parler, connaître l'histoire...). Il y a là une forme de distanciation – l'individu ne se laisse par "porter" – mais aussi un engagement. Car expliciter et demander à l'autre d'accepter la nécessité de se contraindre ne vaut que si l'on se reconnaît dans la légitimité de ces règles.

Cet engagement de situation montre, a contrario, les difficultés de ceux qui n'ont pas la ressource de puiser en eux et/ou dans leur environnement les points d'appui d'une motivation (pas d'"héritage"

11. Cf. en guise d'illustration la position du père telle qu'elle ressort du récit de sa fille et telle qu'elle est analysée dans l'article de SAYAD, Les enfants illégitimes. repris dans SAYAD, A. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles: De Boeck Wesmael, 1991

familial par exemple). A l'instar des travailleurs sociaux évoqués par Jacques Ion, les parents, enseignants, policiers etc. n'ont plus qu'eux mêmes à "offrir". C'est alors qu'on peut penser que l'histoire, la position sociale, la trajectoire deviennent autant d'éléments pour saisir ce que les uns et les autres possèdent comme atouts et comme obligation pour défendre une perpétuation (valeurs) ou une position (d'adulte). Car dans le parcours-trajectoire il y a les épisodes où chacun, parent ou intervenant, se veut ou se dit plus ou moins proche des enfants. C'est sans doute dans cette proximité qu'il faut rechercher la fondation progressive d'une restructuration de la position d'adulte, notamment lorsque celui-ci se veut ludique et apparaît profitant tout autant que l'enfant des plaisirs qui sont formellement destinés à ce dernier. L'arrivée à l'adolescence renvoie l'adulte à cette relative ambiguïté de celui qui joue et qui impose mais qui n'a plus tout à fait les moyens ni de jouer (parce que certains risques – les sorties nocturnes par exemple – l'inquiètent) ni de s'imposer (parce que l'adolescent remet en cause le cadre antérieur). Il faut alors remettre une distance relative qu'imposent de fait les adolescents et qui s'accompagne de tensions récurrentes. C'est là aussi qu'on peut penser que l'adulte "réduit" aux impératifs sociaux propres à sa position sociale connaît bien des difficultés à définir une nouvelle posture. Car les seules évocations de la nécessité scolaire et/ou de l'emploi à décrocher par la suite suffisent rarement. La distance entretenue, sous une forme ou une autre, par la critique faite à l'environnement, à la consommation, la référence à un cadre religieux, politique ou autre mais faisant office de cadre et de médiation, peuvent se révéler alors comme un atout.

Conclusion: une autorité d'inspiration?

Outre ce qui est spécifique à ces situations, notamment en termes d'acculturation, l'exercice de l'autorité se ressent aujourd'hui des processus d'individuation. L'autorité s'engendre moins à partir de la logique de groupe, l'assise est moins lignagère. Plus précisément l'autorité va pour partie avec une singularisation des rapports et une affirmation de soi. Ce processus d'affirmation de soi dans certaines conjonctures et même certaines activités se fonde avec ce qu'on pourrait appeler une autorité d'inspiration et une assise du singulier (celle-là qui donne par la valorisation de sa créativité un rebond pour participer autrement à la vie de la cité). Bien sûr cette singularisation est plus souvent convoquée pour les artistes. On pense à des artistes évoquant un "atelier monde" (Mondrian) avec lesquels il faudrait tenter de faire lien avec *l'individu monde* (par opposition avec non plus l'individu lignage mais l'individu-local, où les représentations du quartier prédominent dans la fabrique de

la subjectivité). Cette autorité d'inspiration est celles des "maîtres", par exemple en peinture, qui résulte d'une reconnaissance par les pairs et/ou les aspirants. Le maître, pour certains artistes est présenté comme l'inspirateur, la référence et comme source (point d'appui) par la performance qui lui est reconnue (par exemple W. Turner cité par Ch. Lureau, artiste contemporain de la Bac Off, pour qui il a réussi à "dépasser la réalité")¹². Cet inspirateur est celui qui accomplit d'une certaine manière une prouesse significative pour ceux qui se reconnaissent dans une forme de continuité ou au moins dans un jeu d'inspiration avec lui.

Cette affirmation singulière s'engendre en amont par des références d'appui et se nourrit des attributs de la singularité. C'est ainsi que l'*autorité* du nom propre consacre le style – reconnu – et caractérise le singulier. C'est l'attribut rare d'individus "distingués", les artistes. Un attribut qui, notamment avec l'art contemporain, se propage et devient le trait fondateur de l'individu-monde lequel souligne ainsi et en propre son inscription et son appartenance au monde. Se pose alors la question de la souveraineté de soi qui modifie l'assise de l'autorité sur soi (auto-légitimation pour faire [re] connaître sa singularité et donc son irréductibilité – nul ne peut ordonner quoi que ce soit susceptible d'altérer cette singularité, dans le domaine amoureux où le choix de l'autre ne saurait formellement supporter d'injonction ne se situant pas dans la recherche de la résonance de soi sous l'angle du plaisir et du prolongement du dialogue subjectif, ou dans les la recherche du loisir en tant que support de l'épanouissement de soi, entre autres exemples) et de l'autorité sur l'autre (qui ressort en partie plus de la responsabilité mais avec un encadrement plus contraignant tant sur le registre formel – juridique par exemple – que psychologique).

Il ou elle doit être "inspiré(e) pour se faire entendre. Il y a nécessité de puiser en soi-même, dans son "monde intérieur" les références et/ou les argumentations servant de point d'appui. Il y a bien alors singularisation, mais l'histoire de l'individu, ses "sources" s'inscrivent évidemment dans une configuration socio-anthropologique et en portent les empreintes.

Il conviendrait de poursuivre ce questionnement sur les processus par lesquels se génère de l'assurance et se conforte une assise en situation de "décalage" (et d'habitus décalé). En guise de premier trait, et outre ce qu'on a dit en termes de conditions sociales, l'analyse de l'*autorité* suppose une recherche des points d'appui. On peut reprendre alors ce qu'évoque d'une certaine manière le psychanalyste Jacques Lacan lorsqu'il dit "s'autoriser de soi-même" en relation avec l'assurance

12. Cf. notre contribution, L'être ensemble. Les Biennales comme manifestation du commun, à paraître.

psychique que produit une réflexivité tournée sur soi avec ou sans l'aide d'un analyste mais en tout cas en considérant un processus et un travail sur soi. Il convient de remettre en situation pareil dispositif (celui de l'analyse) à l'instar de ce qu'avancait Jean-Paul Sartre et établir un lien entre la cure analytique constituant un temps où la personne se donne à entendre comme un tout affectif avec les parents et implicitement et une conjoncture anthropologique où ce genre d'exercice est recevable.

A la différence de la psychanalyse, l'approche développée ici ne se limite pas à la scène contemporaine de l'enfance où se nouent les relations et les interactions structurantes (les échanges explicites et implicites) mais se fonde sur le processus d'appropriation. Autrement dit, l'échange en train de se dérouler, le présent, poursuivent et transfigurent ce que les parties présentes charrient non du passé proche ou lointain mais du passé de référence pour les uns et les autres. C'est donc autant la filiation que l'affiliation qui se jouent. La manière de qualifier ce passé de référence, avec les termes de "tradition" ou "d'histoire" par exemple signifie un mode d'appropriation de ce passé et un type d'affiliation. Il ne s'agit pas seulement de se poser en "fille" ou en "fils" de, mais de se situer à mots explicites et/ou à demi-mots par rapport à l'histoire plus ou moins récente de ceux dont on est proche et avec qui, selon la posture adoptée, on veut se confondre se détacher ou se distinguer même relativement. C'est ainsi que ce qui a été pensé en termes de tension dans les rapports entre parents et enfants (par exemple pour les loisirs ou, plus "stratégique" encore, pour le choix du conjoint), peut s'entendre également sous l'angle de l'assise de l'autorité que chacun cherche à préserver ou à conquérir pour affirmer ce qu'il ou elle entend comme ses prérogatives. La référence au "passé" s'offre alors comme un point de légitimation ou, au contraire, de déqualification.

Comme dans la psychanalyse, mais bien plus largement, cette redéfinition de l'exercice de l'autorité – dans l'espace privé ou public – s'accompagne d'une reconsidération de la parole, de l'oral. La mise en place de la "proximité" au titre de dispositifs de la politique de la ville illustre. Ces dispositifs devraient permettre, selon leurs promoteurs, une souplesse dans l'action publique et font suite à une logique bureaucratique au sens de Weber. C'est au titre de cette souplesse et du rapprochement avec les usagers que s'affiche une valorisation de la parole. Mais il ne s'agit pas pour autant d'une "restauration". L'attente de cette parole, il est vrai, laisse entendre un droit de cité à l'oralité dans la gestion urbaine au sens large. Elle constitue un des attributs de l'exercice d'échange et de motivation et participe à la constitution d'une modalité de l'inter argumentation (avec les locataires...). Cette "proche" parole s'insère bien dans une gestion, donc dans une logique d'extension d'une rationalité

instrumentale. Cependant elle ne s'y réduit pas. L'exemple de réunion avec les "habitants" – lors de ce qui fut nommé les réhabilitations (travaux sur le bâti, amélioration des prestations dans le logement notamment) où l'architecte, le gestionnaire et le "consultant" se révèlent assez dépourvus dans la confrontation orale – le montre. Car même lorsque les dispositions spatiales (des chaises en cercle par exemple) permettent de s'affranchir de la logique scolaire (le savant face au profane de la gestion...) les "experts" raisonnent en termes de moyennes d'amortissement etc. donc avec autant d'abstractions parfois perçues comme des négations du réel et l'expression d'une mauvaise foi.

Bibliografia

- CHATEL, V. et SOULET, M.-H (eds.). *Faire face et s'en sortir*. Suisse: Editions Universitaires de Fribourg, V. 1, 2002.
- MICOUD, A. et PERONI, M. (coord.). *Ce qui nous relie*, 2000, p.p. 129-144.
- SAYAD, A. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. Bruxelles: De Boeck Wesmael, 1991.
- TOUSSAINT, J.Y. et ZIMMERMANN, M. (eds.). *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.
- WEBER, M. *La ville*. Trad. Fritsch Ph. Paris, Aubier Montaigne, 1982.

1. MCLEOD, John. *Arguing postcolonialism*. Manchester/Novo Iorque: Manchester UP, 2000.

2. HALL, Stuart. New ethnicities. In: David Morley et al. (orgs.) *Stuart Hall: Critical dialogues in Cultural Studies*. Londres/Novo Iorque: Routledge, (1989) 1996.